

Site de Tilloy-les-Mofflaines
Formation continue
Formation certifiante de niveau 4
Formation en blocs de compétences

Certificat de Spécialisation Agent de Collecte et d'Approvisionnement

Public :

Personne souhaitant exercer les fonctions de conducteur de silo au sein d'une coopérative ou d'un négoce agricole.

Objectifs visés :

Etre capable de :

- Réceptionner les lots de céréales.
- Conduire des installations de conservation du grain.
- Travailler en équipe.
- Gérer un point d'approvisionnement en agrofournitures.
- Gérer les relations avec les clients et les adhérents.

Conditions d'admission, prérequis :

Etre âgé de 18 ans.

Etre titulaire d'un brevet professionnel du secteur de la production agricole ;
d'un baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole ;
ou d'un brevet de technicien supérieur agricole du secteur de la production agricole.

-Soit sur décision dérogatoire de la DRAAF, être titulaire d'un autre diplôme de niveau IV ou titre homologué d'un niveau au moins équivalent.

-Soit, pour les personnes ayant déjà occupé un emploi, une dérogation peut être obtenue si vous avez au moins 1 an d'expérience dans le domaine de la conservation des grains ou 3 ans dans un autre domaine professionnel.

Modalités d'accès :

Entretien - Test de positionnement.

Délais d'accès :

Nous consulter, selon calendrier.

Durée de l'action et modalités d'alternance :

1 an.

560 heures de formation et 36 semaines en entreprise.

Modalités et moyens pédagogiques :

Une formation basée sur des pratiques professionnelles: assurée par des formateurs techniques ainsi que des professionnels de la branche (apport théorique, étude de cas, etc.). Présence de chiens d'apprenants mais aussi de particuliers.

Un accompagnement personnalisé :

- Individualisation des parcours (selon test de positionnement),
- Accompagnement de chaque apprenti par le formateur référent de la formation,
- Accompagnement possible par un formateur référent des personnes en situation de handicap et/ou en difficulté.

Des locaux adaptés :

- Plateaux techniques : espaces dédiés à la mise en pratique,
- Centre de Documentation et d'Information,
- Centre De Ressources,
- Salles informatiques,
- Accès PMR.

Contenu de la formation

UCP1 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques nécessaires à la collecte, la conservation de céréales et la distribution d'engrais et de produits phytosanitaires

UCP2 : Conduire le dépôt dans le respect des normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement en identifiant les principales dispositions réglementaires qui concernent la distribution et l'application de produits antiparasitaires

UCP3 : Conseiller et vendre des agro-fournitures en respectant la politique commerciale de l'entreprise et de gérer le centre informatisé dans le respect des règles administratives et de gestion propres à l'entreprise

UCP4 : Participer à la vie professionnelle et sociale de l'entreprise

Dispositif d'évaluation de l'action :

Entretiens d'explicitation.

Validation du diplôme :

Validation des unités capitalisables

Les acquis scolaires et professionnels des candidats peuvent être validés à l'entrée en formation.

Les capacités obtenues restent valables à vie jusqu'à l'obtention de la totalité du diplôme

Rémunération :

Selon grille des salaire de l'apprenti.

Contact :

Christian DEPAEUW, coordonnateur de la formation : christian.depaeuw@educagri.fr

Secrétariat : cfa.arras@educagri.fr – tel : 03 21 60 73 17

Renseignements pratiques :

- Restauration.
- Possibilité hébergement (à l'extérieur du site).
- Lignes de bus, gare SNCF.

Taux de réussite aux examens 2023 :

Taux satisfaction :

Taux d'insertion :